

CHALLENGE CRAZY BAIT



FINALE CHALLENGE CRAZY BAIT 2025

Programme officiel

PFETTERHOUSE- HIRSINGUE - BISEL (68)

14 au 17 mai 2026

Mot de l'organisation

L'organisation du Challenge Crazy Bait est heureuse de vous accueillir pour cette grande finale 2025.

Cette épreuve réunira les pêcheurs qualifiés sur quatre plans d'eau sélectionnés pour leur qualité piscicole, leur diversité et l'équité sportive qu'ils permettent.

Alex, Mickael, Benoît, Julien, et Dany sont heureux de vous accueillir pour un moment d'exception. Ils ont travaillé dur pour cela.

Cette édition revisité, conforme à la version originelle, devrait rappeler d'excellents souvenirs aux plus fidèles de l'épreuve. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente compétition, placée sous le signe du respect, du fair-play et de la passion de la pêche.

1. Présentation des plans d'eau

Secteur A — Carpodrome d'Alex, Pfetterhouse

- Superficie: 2,8 ha
- Profondeur: entre 1m40 et 3m
- Population: Carpes, Tanches, Amours blancs, Koys, & Carnassiers
- Particularité: accessible en voiture
- Adresse : 1936 Rue de Pfetterhouse, 68580 Mooslargue
- Contact : Alex Hecker — 06 43 66 61 19
- Coordonnées GPS : 47.507788, 7.196296

Secteur B — La Fine Gaule, Pfetterhouse

- Superficie: 2 ha
- Profondeur: entre 1m et 1m80
- Population: Carpes, Carassins, F1, Amours blancs, Esturgeon, Tanches
- Particularité: poste aménagé, accès chariot uniquement.
- Adresse : Rue du Chemin de fer, 68480 Pfetterhouse
- Contact : Mikael Kaehlin — 06 70 27 38 37
- Coordonnées GPS : 47.50441, 7.17929

Secteur C — Carpodrome des Frères Gillet, Bisel

- Superficie: 2 ha
- Profondeur: entre 1m90 et 2m40
- Population: Carpes, Carassins, Amours Blancs, Koys, Tanches
- Particularité: Pontons sur tous les postes, accès chariot en cas de pluie seulement
- Adresse : Chemin du réservoir, 68580 Bisel
- Contact : Julien Gillet — 06 71 30 68 30
- Coordonnées GPS : 47.53727, 7.23263

Secteur D — Étang Krummweiher, Hirsingue

- Superficie : 2 ha
- Profondeur : entre 1m et 1,80 m
- Population : carpes de 1 kg à 4 kg, avec quelques plus gros spécimens, quelques poissons-chats
- Particularités : berges partiellement enrochées, pontons en bois sur tous les postes, accès Chariot.
- Adresse : -
- Contact : Dany Jelsch — 06 78 67 20 68
- Coordonnées GPS : 47.55633, 7.22577

2. Déroulement général

Mercredi 13 mai 2026 — rendez-vous à la salle polyvalente de Pfetterhouse (*Rue des Jardins 68480 PFETTERHOUSE --Coordonnées GPS : 47.50317, 7.16688*)

- 18h00 : accueil des participants
- briefing général, informations complémentaires et questions diverses
- 18h30 : tirage au sort de l'ordre de passage sur les différents plans d'eau (*si vous êtes en covoiturage, n'oubliez de l'indiquer dans votre réponse à la convocation reçue*)

3. Déroulement des manches

Chaque pêcheur de cette finale évoluera une fois sur chacun des quatre plans d'eau retenus. Une seule manche sera disputée par jour.

Horaire	Déroulé quotidien — 14, 15, 16 et 17 mai 2026
À partir de 07h00	Rendez-vous sur le plan d'eau tiré au sort (A, B, C & D)
Tirage au sort	Attribution des places
09h30	Amorçage et Début de la pêche
11h30	Pause déjeuner (Repas fourni par l'organisation)
11h35	Fin de l'extra time
13h00	Reprise de la pêche
16h55	Annonce : reste 5 minutes
17h00	Fin de la pêche
17h05	Fin de l'extra time
18h45	Publication des résultats du jour

4. Palmarès et clôture

Dimanche 17 mai 2026 — palmarès à la salle polyvalente de Pfetterhouse (*Rue des Jardins 68480 PFETTERHOUSE --Coordonnées GPS : 47.50317, 7.16688*)

- 19h : proclamation des résultats et remise des récompenses


5. Modalités d'inscription

Vous recevrez par mail votre convocation, à laquelle il vous faudra répondre impérativement pour l'enregistrement de votre pré-inscription ou pour indiquer votre non-participation.

La validation définitive de votre inscription sera effective dès réception de votre règlement d'un montant de 100 €, à acquitter par virement uniquement, en précisant le motif suivant :

« finale crazy 2025 ».

Vous trouverez ci-après le RIB nécessaire pour effectuer ce règlement :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte			 Toute une banque pour vous
CR VAL DE FRANCE ST GEORGES SUR EURE Tel. 0237267374 Fax. 0237268203			27/01/2022 00612
Intitulé du compte			ASSOC. TEAM SENSAS 25 ROUTE NATIONALE 28630 FONTENAY SUR EURE
Domiciliation			
Code banque 14406	Code guichet 20009	Numéro de compte 03256731000	Clé RIB 75
IBAN			FR76 1440 6200 0903 2567 3100 075
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT			AGRIFRPP844

- La date limite du virement pour valider votre inscription définitive est fixée au **10 avril 2026**.
- Attention, le nombre de places est limité. Tout virement reçu après cette date vous sera restitué et vous ne pourrez pas prendre part à cette finale du Challenge CRAZY.
- Pour mémoire, le tarif de l'engagement est de 100 €.

6. Classement

- Classement au poids, à l'addition des quatre manches. En cas d'égalité, les participants seront départagés au meilleur poids.

7. Règlement

- Canne 13 mètres maxi, française autorisée (18m maximum de l'hameçon au talon de la canne).
- Hameçons sans ardillon obligatoires n°10 maxi (pas d'ardillon écrasé).
- Amorces, graines cuites et pellets limités à 10 litres.
- Appâts vivants limités à 2 litres (fouillis et vers de vase interdits).
- Les vers de terre, pour l'amorçage, seront à présenter non coupés.
- Pêche au pain interdite.
- Amorçage uniquement à la coupelle et agrainage à la fronde ou à la main (aucune boule ou boulette agglomérée jetée à la main ou à la fronde).
- Tapis de réception obligatoire.
- 25 kg maximum par bourriche (tolérance de 5 kg maxi) ou 4 gros poissons maximum par bourriche ; prévoir plusieurs bourriches.
- Tous les poissons doivent être épuisés (sauf poissons blancs si leur taille le permet).
- Tous les poissons comptent.
- L'esturgeon sera comptabilisé à 6kg, les amours blancs seront pesés de suite. Ces 2 espèces devront être remises à l'eau immédiatement sur la place après capture.
- Mettre les Koys et les poissons chats dans une bourriche à part (une pour chaque espèce)
- 5 minutes d'extra time pour les pêcheurs ayant un poisson pendant les 5 dernières minutes. (valable également lors de la pause déjeuner)
- Un poisson sorti après la fin de l'extra time ne sera pas pris en compte.

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE SAISIR LES CARPES PAR LES YEUX.

8. Divers

- Des formules repas seront disponibles pour les accompagnateurs au prix de 15€ (une boisson soft comprise). Il vous faudra le signaler impérativement, dès validation de votre inscription, à Julien Gillet — 06 71 30 68 30